



Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition d'août 2020

Mot du préfet

À la MRC de La Nouvelle-Beauce, nous sommes fiers de poursuivre notre démarche « Ensemble vers le zéro déchet ». Nous multiplions les actions de sensibilisation ainsi que les projets pour réduire la quantité de matières enfouies à Frampton.

Nous allons d'ailleurs participer à un projet d'économie circulaire pour nos entreprises, en collaboration avec d'autres MRC de Chaudière-Appalaches, dont la MRC Robert-Cliche, qui chapeaute l'initiative. L'idée est de jumeler les entreprises pour que les déchets industriels de l'une (par exemple des restants de coupe de textile ou du plastique) deviennent un intrant dans la production de l'autre.

Donner une deuxième vie à une matière qui, auparavant, était enfouie aura non seulement des effets environnementaux, mais également économiques. Toute entreprise qui serait déjà intéressée à se joindre à cette démarche peut contacter le Service de gestion des matières résiduelles au 418 387-3444.

Gaétan Vachon

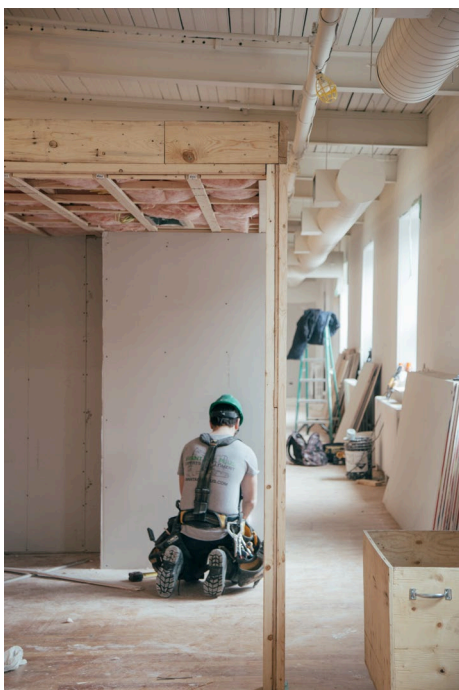
Survol de la séance régulière du 18 août 2020

Des vidéos et des fiches techniques pour implanter des produits forestiers non ligneux

La MRC de La Nouvelle-Beauce a octroyé un contrat à la coopérative de solidarité Les Choux Gras pour qu'elle produise six capsules vidéo et fiches techniques destinées aux propriétaires de boisés. Ces vidéos et fiches favoriseront l'implantation et la réintégration de produits forestiers non ligneux (PFNL) en milieu forestier. La coopérative de solidarité a déjà réalisé les deux premières phases pour l'élaboration d'un Guide d'implantation et de réintégration de produits forestiers non ligneux (PFNL) en milieu forestier.



Le contrat s'élève au montant de 8 455,26 \$ incluant les taxes, mais 7 910 \$ proviendront d'une subvention dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts 2020-2021. L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et la MRC de La Nouvelle-Beauce contribueront à combler l'écart de coût du projet par du temps en ressources humaines pour la réalisation de celui-ci.



Enveloppe de 60 000 \$ pour le Programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec

Pour 2020-2021, la MRC de La Nouvelle-Beauce assurera la gestion d'une enveloppe de 60 000 \$ dans le cadre du Programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Ce programme offre une aide financière aux propriétaires-occupants à revenu modeste pour qu'ils puissent corriger des déficiences majeures sur leur maison en lien avec l'un des éléments suivants :

- Murs extérieurs.
- Ouvertures.
- Saillies.
- Toiture.
- Structure.
- Électricité.
- Plomberie.
- Chauffage.
- Isolation thermique.

Pour pouvoir bénéficier de ce programme, le ménage ne doit pas dépasser le revenu annuel brut maximal fixé par la SHQ. D'autres conditions d'admissibilité s'appliquent aussi à ce programme. Pour plus d'information ou pour s'inscrire à ce programme, les gens sont invités à contacter madame Judith Rémillard, chargée de projets des programmes de la SHQ pour la MRC de La Nouvelle-Beauce, en composant le 581 888-7300.

Visitez www.nouvellebeauce.com

Source et information :

Cynthia Gagnon
Agente aux communications et rédactrice
MRC de La Nouvelle-Beauce
cynthiagagnon@nouvellebeauce.com
Tél. : 418 387-3444, poste 4161



Pour entrevue :

Gaétan Vachon, préfet